

Largentière, le 17 juin 2026

Le président du syndicat,

Dossier suivi par :
Anne-Marie ROURE
Service Assemblées
04 75 89 96 85
assemblees@seba-eau.fr

pour information

Objet : réunion du comité syndical du 23 juin 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du COMITE SYNDICAL qui se tiendra :

Le 23 juin 2026 à 18 h 00
Au siège du Syndicat à Largentière
L'émargement commencera à partir de 17 h 30

L'ordre du jour est le suivant :

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

1.1 – Procès-verbal du comité syndical du 27 mai 2026

PATRIMOINE ET INVESTISSEMENT

2.1 – Cessions pour régularisation de l'emprise de la route départementale n° 4 – Territoire de la commune de Ruoms

2.2 – Cessions pour régularisation de l'emprise foncière de la route départementale n° 579 – Territoire de la commune de Pradons

2.3 – Cessions pour régularisation de l'emprise foncière de la route départementale n° 111 – Territoire de la commune de Grospièrres

FINANCES

3.1 – Admission en non-valeur/ Créances éteintes ;

3.2 – Comptes financiers uniques 2025 ;

3.3 – Affectation des résultats ;

3.4 – Mise à jour des autorisations de programme/ crédits de paiements (AP/CP) ;

3.5 – Décisions modificatives n°1/2026 valant budgets supplémentaires ;

En cas d'empêchement, il vous appartiendra de transmettre de toute urgence la présente convocation au suppléant de votre collectivité pour satisfaire aux conditions de quorum ou, à défaut, de donner pouvoir écrit à tout autre délégué titulaire du SEBA

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Président,

Matthieu SALEL

